

Objet : *RS - Rapport 2021 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et de mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics*

- date de convocation le 27 mai 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi deux juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 46

| | |
|--------------------------------|--|
| Aillon-le-Jeune | |
| Aillon-le-Vieux | Christian Gogny |
| Arith | Cécile Trahand |
| Barberaz | Danièle Goddard |
| Barby | Christophe Pierretton |
| Bassens | Martine Lambert - Alain Thieffenat |
| Bellecombe-en-Bauges | Eric Delhommeau |
| Challes-les-Eaux | |
| Chambéry | Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar |
| Cognin | Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz |
| Curienne | |
| Doucy-en-Bauges | Marie Perrier |
| Ecole | |
| Jacob-Bellecombette | Bruno Stellan |
| Jarsy | Pierre Duperier |
| La Compôte | Jean-Pierre Fressoz |
| La Motte-en-Bauges | |
| La Motte-Servolex | Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz |
| La Ravoire | Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda |
| La Thuile | Dominique Pommat |
| Le Châtelard | |
| Le Noyer | Philippe Gamen |
| Les Déserts | |
| Lescheraines | |
| Montagnole | Jean-Maurice Venturini |
| Puygros | |
| Saint-Alban-Leyse | Alain Saurel |
| Saint-Baldoph | Christophe Richel |
| Saint-Cassin | Jocelyne Gougou |
| Sainte-Reine | |
| Saint-François de Sales | |
| Saint-Jean-d'Arvey | Christian Berthomier |
| Saint-Jeoire-Prieuré | Jean-Marc Léoutre |
| Saint-Sulpice | Jacques Henriot |
| Sonnaz | Daniel Rochaix |
| Thoiry | Thierry Tournier |
| Vérel-Pragondran | |
| Vimines | Corine Wolff |

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Luc Berthoud à Philippe Gamen - de Brigitte Bochaton à Bruno Stellan - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Daniel Bouchet à Claire Plateaux - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Marie Bénévisse - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Alain Caraco - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Hervé Ferroud-Plattet à Marie Perrier - de James Hallay à Grégory Basin - de Laïla Karoui à Alexandra Turnar - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Josette Rémy à Alexandre Gennaro - de Farid Rezzak à Jean-Benoît Cerino - de Serge Tichkiewitch à Philippe Gamen

- conseillers excusés : 16

Anne-Marie Barouti - Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Claudine Bonilla - Frédéric Bret - Pierre Brun - Michel Camoz - Isabelle Dunod - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Sabrina Haerincq - Max Joly - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 juin 2022

délibération n° 089-22 C

objet **RS - Rapport 2021 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et de mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics**

Christophe Pierreton, conseiller délégué chargé de l'aérodrome et de l'accessibilité, indique que la Communauté d'agglomération doit remettre annuellement au Préfet un rapport relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports.

Pour travailler sur cet enjeu de l'accessibilité, la Communauté d'agglomération s'est dotée d'instances de concertation :

- une Commission intercommunale pour l'accessibilité, composée de 3 collèges (élus, associations permettant la représentativité des divers handicaps et techniciens) qui s'est réunie le 15 avril 2022,
- des groupes techniques (voiries, équipements sportifs, transports) pour travailler en amont avec les associations sur les projets d'aménagement envisagés : en 2021, ces groupes se sont réunis à trois reprises.

Les principales réalisations de l'année 2021 sont les suivantes :

Cadre bâti

- 23 établissements référencés sur 25 ont été rendus accessibles au 31 décembre 2021.
- Les travaux engagés entre 2020 et 2021 sur la piscine de Buisson Rond ont conduit à la réalisation de nombreuses améliorations significatives en matière d'accessibilité (rampe d'accès dans l'eau, sanitaires, cabines, banque d'accueil...).
- 2 équipements sont encore à rendre accessibles : le musée de la Chartreuse d'Aillon et le bâtiment du stade de neige de la station Margériaz.

Habitat et offre de logements accessible

- Au 1^{er} janvier 2021, sur 14 038 logements conventionnés du parc public :
 - o 7 784 logements soit 55 % ne sont pas accessibles aux PMR,
 - o 5 724 logements soit 41 % sont accessibles,
 - o 530 logements soit 4 % sont accessibles et adaptés aux PMR.
- Il est précisé qu'entre 2018 et 2020, 927 logements ont été mis en service sur 14 communes de Grand Chambéry soit une moyenne, sur ces 3 années de :
 - o 26 % de logements non accessibles aux PMR,
 - o 65 % de logements accessibles mais non adaptés aux PMR,
 - o 8 % de logements accessibles et adaptés aux PMR.

Voirie

- 13 aménagements réalisés sur 5 communes (Barby, Chambéry, Jacob-Bellecombette, La Motte-Servolex, La Ravoire).
- 15 études en cours sur 8 communes.

Mobilité

- 14 quais bus rendus accessibles en 2021, portant le nombre de quais répondant aux règles d'accessibilité à 315 (sur un objectif de 458), soit 68,8 %.
- 100 % des bus sont accessibles aux PMR soit 86 véhicules dont 12 bus neufs mis en service début 2019.
- Pour le service de transport spécialisé Synchro Access : 18 780 trajets réalisés, 767 usagers adhérents dont 203 nouveaux en 2021 et 374 usagers actifs réalisant en moyenne 46 courses par an.
- De nombreux équipements pour l'information des usagers : 34 arrêts de bus équipés de e-paper (tablettes numériques qui affichent le temps d'attente avec une annonce sonore), un site internet et

une application mobile accessibles aux personnes sourdes et mal-entendantes, l'information sonore et visuelle à bord des bus et à l'extérieur des bus, l'information sonore et visuelle sur les quais au niveau des bornes d'information voyageurs, 6 distributeurs automatiques de titres de transports (DAT) accessibles...

Ces réalisations font l'objet d'un rapport sur l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports à transmettre annuellement au Préfet.

Dans un souci de simplification, depuis 2017 ce rapport annuel sur l'état d'accessibilité tient lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée pour le cadre bâti et de mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics.

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu l'avis de la Commission intercommunale pour l'accessibilité du 15 avril 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport 2021 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports, ci-joint.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 089-22 C

Objet de l'acte : RS - Rapport 2021 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et de mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 7 - Transports

Date de l'acte : 14 juin 2022

Annexe(s) : rapport accessibilité 2022

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220614-lmc1H27454H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27454H1

Date de transmission en Préfecture : 15 juin 2022

Date de réception en Préfecture : 15 juin 2022

Publication : mercredi 15 juin 2022